



www.cgt-fnte.fr/giat

DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS CGT AU CCE DU 24 JANVIER 2017

Monsieur le Président,

Le CCE de ce jour fait suite à la commission économique qui s'est tenue le 11 janvier au cours de laquelle ont été confirmés les chiffres de recrutements annoncés par le PDG en fin d'année 2016, à hauteur de 300 embauches pour compenser les 128 départs en retraites, la trentaine de démissions récurrentes depuis maintenant quelques années et au final augmenter l'effectif de 148 ETP.

A la suite de cette commission, il appartenait aux directions de décliner, au sein des commissions GPEC locales, ces recrutements dans chaque centre. Mais force est de reconnaître qu'il a été difficile de retrouver ses petits dans les chiffres donnés ici et là, et dont la transparence n'était pas le critère qui les caractérisaient le mieux.

Il est, en effet, très difficile de reconstituer les 300 recrutements pour aboutir au delta positif de 148 effectifs fin 2017, au regard de ce qui a été dit et fourni au sein des commissions GPEC.

Si le +66 au sein de DPS (AC et SCORPION) est identifié, nous aimerions pouvoir en dire autant sur le +31 au sein des métiers programme et commerce, tout comme le +11 au sein de Munitions. Quant aux 16 recrutements baptisés « autres », nous ne savons toujours pas où et de quels métiers ils relèvent.

Les quelques éléments envoyés hier, en dernière minute ne nous éclairent pas beaucoup plus et nous espérons avoir des informations plus précises lors de ce CCE.

Il nous semble, en effet, assez simple de communiquer, centre par centre, l'effectif au 31/12/2016 et celui au 31/12/2017 avec un détail du delta constaté, tant en termes de départs que pour les recrutements en CDI et CDD.

Par ailleurs, la tenue des commissions locales a démontré, s'il en était besoin, combien il était nécessaire de faire évoluer les cultures des directions, habituées depuis des années à une prudence extrême sur les recrutements et qui ont encore du mal, aujourd'hui à anticiper des besoins pourtant avérés, au point de se mettre en porte à faux vis-à-vis du Code du travail et de l'emploi de personnels intérimaires notamment.

Prudence toute aussi grande quand il s'agit de recruter des apprentis pour anticiper les formations nécessaires au maintien des compétences et il aura fallu dépenser beaucoup d'énergie, notamment du côté de Roanne, pour donner un peu d'élan au plan de recrutements et que soit pris en compte ce qui avait été dit dans cette salle lors de la commission économique.

La CGT, ses élus et mandatés entendent bien suivre au plus près l'évolution des effectifs au sein de chacun des centres car si certains d'entre eux vont voir leurs effectifs grossir au cours de l'année 2017 et des suivantes, d'autres risquent de voir les leurs stagner et les compétences menacées au vu de la spécificité de certains métiers. Nous voulons attirer particulièrement votre attention sur l'établissement de Tarbes où 14 départs sont attendus (dont 11 en CDI) cette année avec seulement 2 recrutements en apprentissage annoncés, malgré une augmentation du plan de charge de 13 000h en 2018 par rapport à 2017.

Nous attendons aujourd'hui que vous nous confirmiez également les chiffres de diminution de la précarité à Roanne avec le recrutement d'intérimaires CDI et l'augmentation du nombre d'apprentis, comme le réclamait la CGT lors de la commission locale.

Enfin, nous souhaitons que les élus soient associés au plus près au suivi de ce plan de recrutements et qu'une réunion locale de GPEC se tienne trimestriellement pour faire un point précis d'avancement des départs et entrées aux effectifs, ainsi que de l'évolution de la charge.

Nous ne développerons pas ici notre position sur la stratégie, étant entendu qu'à l'occasion de ce CCE, nous nous associerons à la désignation du cabinet Syndex pour mener la mission d'expertise dont l'un des aspects portera sur les orientations stratégiques et leur conséquences.